

**COUPE DE PACA GOLF ENTREPRISE  
TROPHEE JEAN-CLAUDE DAVID  
QUALIFICATION REGIONALE - COUPE DE FRANCE**

**27 et 28 avril 2024  
GOLF DE LA CABRE D'OR**

**RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Pour les associations :**

Épreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue de Golf PACA, affiliées à la FFGolf et à jour de leurs redevances fédérales.

Nombre d'équipes limité à 12. Possibilité de mettre une 2<sup>ème</sup> équipe par AS.

**Pour les équipiers :**

Index maxi : 30. Les équipiers dont l'index est supérieur à 21,4 seront ramenés à cet index limite.

- Être membre de l'AS d'entreprise représentée et licenciés ou rattachés à cette même AS

- Être salarié titulaire de la société / établissement dont dépend l'AS.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire devra être fournie (Attestations groupées souhaitées).

**FORME DE JEU**

4 simples / Stroke-Play Net / 36 trous / 18 trous par jour

Départs : Dames : repères rouges Messieurs : repères jaunes

Score maximum : par +4 (en brut)

Les 3 meilleurs scores par tour sont retenus. Le cumul des 3 meilleurs scores de chacun des 2 tours constituera le score final de l'équipe.

Départage cumul des 2 tours : 4<sup>ème</sup> score, puis meilleur score, puis 2<sup>ème</sup> meilleur...

**Intempéries et circonstances exceptionnelles** : si une des 2 journées ne peut se terminer, 3 vagues complètes doivent être rentrées pour prendre en compte les scores du tour dans le classement.

Tout autre cas de figure sera traité par le Comité de l'Épreuve.

**QUALIFICATION**

Les 3 premières équipes du classement général sont qualifiées pour la Coupe de France (une seule équipe qualifiée par AS).

**ENGAGEMENTS**

Inscriptions sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/login.php>

**Pour les équipes** : avant **le lundi 15 avril 2024**

**Pour les joueurs** : avant **le vendredi 19 avril 2024**

Les droits d'engagement de **320€** par équipe seront à régler à la Ligue lors de la 1<sup>ère</sup> journée. Cela comprend la reconnaissance la veille du tournoi et les 2 tours de l'épreuve.

**ARBITRE**

Chef Arbitre : Françoise GATTY

**PRIX**

La Coupe de PACA est confiée à l'équipe gagnante pendant une année.

Récompenses aux équipes qualifiées pour la Finale Nationale.